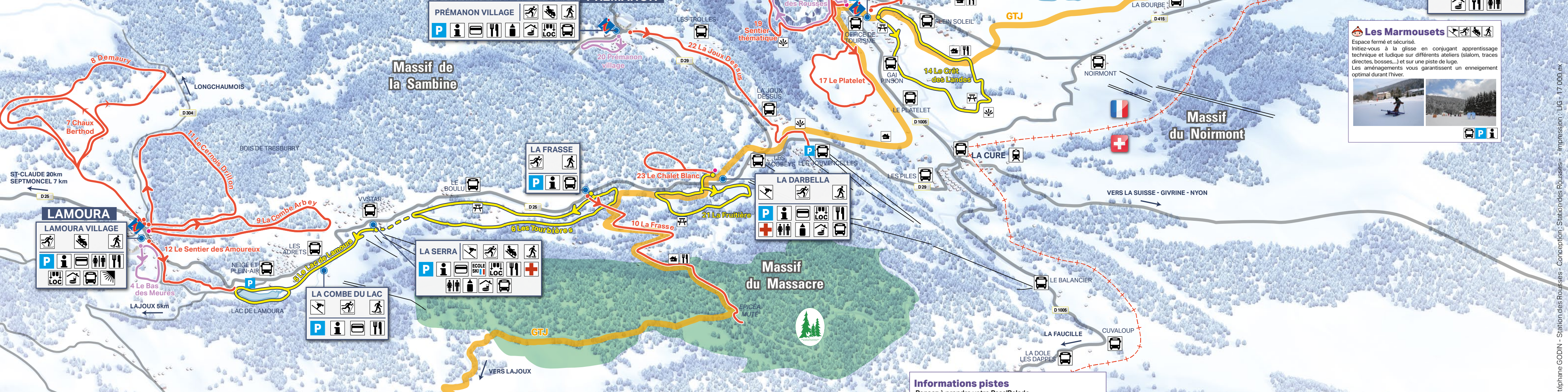




Plans balades Raquettes et Piétons

Pensez à prendre votre Pass'Balade



Les Marmousets

Espace fermé et sécurisé. Initiez-vous à la glisse en conjugant apprentissage technique et ludique sur différents ateliers (slalom, traces directes, bosses...) et sur une piste de luge. Les aménagements vous garantissent un enneigement optimal durant l'hiver.

Tableau des distances (en km)

	BOIS D'AMONT	LE NOIRMONT	LES ROUSSES	LES JOUVENCELLES	LE BALANCIER	LA DARBELLA	PRÉMANON	LA SERRA	LAMOURA
BOIS D'AMONT		06	09	12	13	14	15	19	23
LE NOIRMONT	06		03	06	07	08	09	13	17
LES ROUSSES	09	03		05	06	07	08	12	16
LES JOUVENCELLES	12	06	05		03	02	03	07	11
LE BALANCIER	13	07	06	03		06	07	11	15
LA DARBELLA	14	08	07	02	06		03	05	09
PRÉMANON	15	09	08	03	07	03		08	12
LA SERRA	19	13	12	07	11	05	08		04
LAMOURA	23	17	16	11	15	09	12	04	

Des bus desservent les 4 villages et les principaux sites d'activités tous les jours pendant la saison d'hiver.

Fléchage et balisage

Panneau beige : Piste de ski de fond et kilométrage de la boucle. La couleur de la flèche indique la difficulté de la piste.
Panneau gris : Direction (village, carrefour, porte d'accès) et kilométrage pour les atteindre.
Panneau jaune : Piste de raquettes et kilométrage de la boucle

Environnement

Zone biotope : Plusieurs zones du massif du Jura sont protégées par un arrêté de biotopes. Une réglementation spécifique vise à y préserver la richesse naturelle, en particulier, ici, le grand tétras. En période d'enneigement, ou à défaut du 1er décembre au 30 avril, le ski et la randonnée sont réglementés. Le ski n'est autorisé que sur les pistes damées. Les autres formes de randonnées ne sont possibles que sur les itinéraires balisés pour la raquette. Ne suivez pas les itinéraires de randonnée d'été.

Légende :

Carte bancaire	Parking
Point de vente école de ski - France	Poste de secours
Espace bébé	Raquettes - Piétons
Espace luge	Salle hors-sac
Garderie	Ski alpin
Gîte d'étape (repas sur réservation)	Ski nordique
Information / vente	Skibus
Location de matériel	Piste éclairée
Maison isolée (fermée)	Toilettes
Neige de culture	Zone biotope
Office de tourisme / Point information	Restauration

Consignes de sécurité

1- Respectez l'environnement
Respectez l'environnement des pistes en toutes circonstances et suivez les recommandations du Parc naturel régional du Haut-Jura.

2- Respectez la signalisation
Respectez le sens des parcours et les consignes indiquées par le balisage.

3- Marchez en toute sécurité
- Ne marchez jamais seul : si c'est le cas, prévenez votre entourage de votre départ et du parcours choisi.
- Il n'y a pas de fermeture des pistes le soir. Tout parcours est emprunté sous la responsabilité du marcheur. Choisissez le parcours correspondant à votre niveau de pratique.
- Avant de partir, consultez la météo : en montagne, le temps change vite !
- Prévoyez un équipement adapté : matériel, vêtements chauds et imperméables.

4- Assurez-vous !
Avez-vous pensé à votre assurance ? Les secours sur pistes ne sont pas gratuits. Des assurances sont proposées aux points de vente. Contractez une assurance pour votre responsabilité civile et pour les frais de secours.

Informations pistes

Pensez à prendre votre Pass'Balade
La Sogestar vous propose 4 façons de vous balader sur la Station des Rousses, quel que soit votre matériel, votre niveau et votre envie.

- Les espaces liberté (gratuits)**
Situés au cœur des 4 villages, ces domaines de neige préparés, en accès libre et gratuit, sont des espaces de rencontre et de balade pour les différents pratiquants de la station : promeneurs à pied ou en raquettes, skieurs de toutes sortes, chiens de traîneaux, fatbikes. Tout le monde est bienvenu sur ces boucles courtes et accessibles à tous.
- Les pistes raquettes / Piétons**
22 km de pistes avec préparation des espaces (damage régulier) et équipements d'accueil sont proposés pour le bonheur des pratiquants en raquettes, piétons et fatbikes. Sécurisées et balisées, ces pistes sont accessibles avec le « pass balade » et tous les « pass nordique ».
- Les itinéraires raquettes**
55 km d'itinéraires balisés qui permettent une pratique sur des secteurs calmes à fréquentation modérée. Les distances proposées et le cheminement en neige vierge demandent une condition physique et une connaissance de base de l'orientation. Ces itinéraires non damés qui ne sont pas adaptés aux piétons sont accessibles avec le « pass balade » et tous les « pass nordique ».

GTJ : Grande Traversée du Jura en raquette

Conditions d'accès aux pistes :
Pass'Balade "séance" (valable sur la Station des Rousses) ou hebdomadaire (valable sur les Montagnes du Jura Ain-Doubs-Jura) à acheter dans les Offices de tourisme et les points de vente nordiques. Le Pass'ski nordique inclut l'accès aux parcours raquettes.

Salles hors-sac :
L'accès aux salles hors-sac est gratuit pour tout détenteur du Pass'Balade, cependant, informez-vous au préalable des ouvertures de celles-ci (horaires, particularités selon les lieux).

Animaux :
Les chiens tenus en laisse sont acceptés sur les pistes et itinéraires raquettes en plus des Espaces Libertés SAUF dans les zones de biotope donc les chiens ne sont pas autorisés sur l'itinéraire du Chalet Gaillard, de la Combe du Vert et sur La Frasse

Secours :
Secours sur pistes : +33 (0)3 84 60 71 14 ou 112
Recherche : +33 (0)3 84 60 31 02 ou 112

Numéros utiles :
Informations météo : 0 899 71 02 39

Flashcode

flashcode
web

En activant ce flashcode, vous obtiendrez sur votre téléphone portable les informations sur l'enneigement, les ouvertures de pistes et l'actualité de la Station.

BOIS D'AMONT



1 LA FRONTIÈRE

1 → 4 km Δ +20 m. ⌚ 1h30
Depuis le point info de Bois d'Amont, traverser la rue, passer devant l'école jusqu'à l'usine "Lacroix" (bâtiment couleur ocre et kaki) : le parcours démarre à gauche de ce bâtiment. L'itinéraire est une boucle, vous pouvez donc le suivre dans les deux sens : le trajet se dirige vers le nord, d'un côté de la rivière, puis après avoir rejoint le murger (mur en pierre) délimitant la frontière suisse, il revient sur l'autre côté de la rivière (l'Orbe).

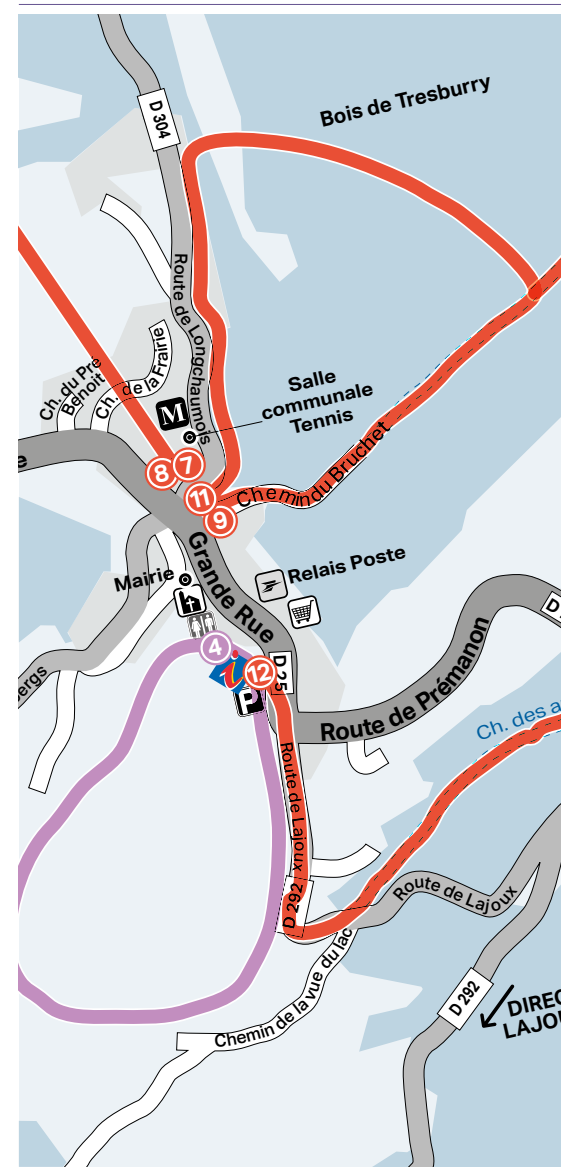
2 LES BOISSELIERS

1 → 3,4 km Δ +10 m. ⌚ 1h00
Départ des pistes de ski nordique de Bois d'Amont (Porte de l'Orbe). Au centre du village, derrière l'Office de tourisme, traversez la rivière de l'Orbe en empruntant la passerelle et suivez la piste damée spéciale « raquettes » parallèle aux pistes de ski de fond. Un arrêt à l'Espace ludique des Marmousets est conseillé. Possibilité de s'asseoir, et pourquoi pas en profiter pour tirer un repas du sac, tout en regardant les enfants s'initier aux joies de la glisse. Retour au village le long de la rivière de l'Orbe.

3 LE CHALET GAILLARD

1 → 10 km Δ +190 m. ⌚ 4h00
Partir derrière l'Office de tourisme / salle polyvalente, suivre le balisage qui longe le « stade de football » pour rejoindre la Forêt du Risoux ; après celui-ci, traversez la route, avant d'entamer une bonne montée jusqu'au parking, le traverser, s'engager dans l'impasse des Combettes et prendre le premier chemin à gauche. La montée du Risoux se fait par paliers, puis vallonne en longeant la frontière. Pause méritée au « Chalet Gaillard ». A partir de là, possibilité de continuer la balade jusqu'à la Roche Bernard (point de vue sur la vallée de Chapelle des Bois et les lacs).

LAMOURA



4 LE BAS DES MEURES

1 → 1,2 km Δ +10 m. ⌚ 0h30
Situé en contrebas de l'Office de tourisme de Lamoura, l'accès se fait à côté de l'hôtel la Spatule ou par l'arrière de l'hôtel des Arobiens. Ce site ensoleillé de cœur de village est idéal pour les enfants et pour les débutants en ski de fond.



5 LE LAC DE LAMOURA

1 → 5,8 km Δ +60 m. ⌚ 2h00
Départ de la Porte de la Serra : au fond du parking, à l'opposé du télésiège, suivez la piste qui longe celle de ski de fond. Arrivé au lac de Lamoura, appréciez la quiétude du site et imaginez les milliers de skieurs au départ de la célèbre course de la Transjurassienne.

6 LES TOURBIÈRES

1 → 4,8 km Δ +60 m. ⌚ 1h30
Départ à la Porte de la Frasse. Partir sur la gauche du chalet du point de vente. Faire environ 300 m de marche en légère montée. Arrivé sur le replat, traversez la piste de ski de fond, montez sur la petite butte et partez à droite. Après avoir traversé la combe (pente descendante sur 400m), la piste rejoint le chemin piéton qui monte à la Frasse. Le traverser et poursuivre la balade à travers la combe en suivant le balisage.

7 LA CHAUX BERTHOD

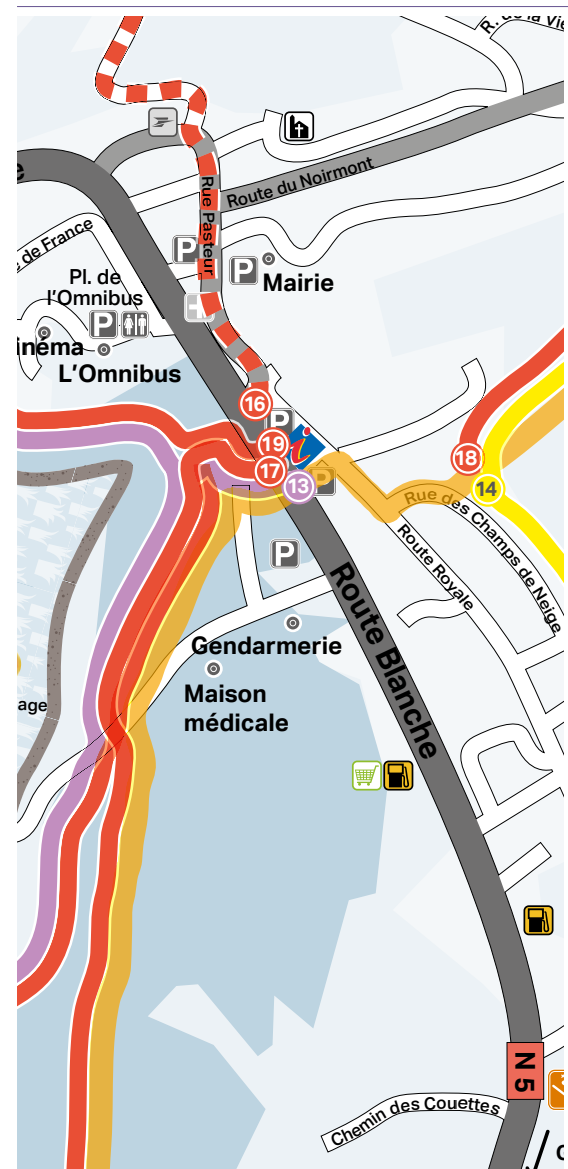
1 → 3,5 km Δ +20 m. ⌚ 1h30
Voir descriptif 8 Demaury.

8 DEMAURY

1 → 7,5 km Δ +30 m. ⌚ 2h40
Le départ s'effectue à droite du magasin de produits locaux au niveau du Carrefour des Lamourais.

Le sentier quitte le village après une descente et la traversée d'une voie communale. Il traverse un champ et après avoir pénétré dans la forêt, il vous amène au carrefour de Vers la croix. Prenez à droite et poursuivez dans ces jolies clairières typiquement Jurassiennes qui vous amènent vers un point de vue sur le village et les crêtes du jura. Après avoir traversé une voie communale vous êtes au carrefour de la Chevechette. Ici se sépare la piste de Chaux Berthod et Demaury. Prenez à droite, vous allez découvrir un enchaînement de petites combes qui vous ramèneront à ce même carrefour. Restez ensuite dans cette combe où le balisage vous ramènera au carrefour Vers la croix.

LES ROUSSES



13 LE FORT DES ROUSSES

1 → 2,5 km Δ +15 m. ⌚ 0h45
Depuis l'Office de tourisme des Rousses, traverser la route N5 en empruntant le passage pour piétons. Prendre à droite et longer la route jusqu'à rejoindre les panneaux de départ des sentiers situés sur votre gauche. Suivre le balisage correspondant au circuit. L'itinéraire vous conduit jusqu'au pied du Fort des Rousses, deuxième plus grand fort de France. Un peu avant la porte, suivre à droite le chemin au pied des remparts. Le chemin passe au niveau du parcours aventure, site de loisirs célèbre pour ses tyroliennes géantes et vous permet d'apprécier la vue plongeante sur le village de Prémaman.

14 LE CRÊT DES LANDES

1 → 4 km Δ +80 m. ⌚ 1h20
Départ des pistes de ski nordique des Rousses (Porte de l'Orbe). Depuis l'Office de tourisme des Rousses, suivre la Route Royale parallèle à la RN5 sur 200 m (direction la Cure). Rejoindre le départ des pistes sur votre gauche. La piste raquette part sur la droite du chalet de point de vente. Magnifique vue sur la Vallée de l'Orbe verrouillée par la Dent de Vaillon au Nord, le massif des Tuffes et de la Dôle à l'Est, le Mont Fier au Sud et sur le village des Rousses à l'Ouest. Des tables et des bancs sont à votre disposition pour vous reposer.

15 COMBE DU VERT

1 → 2 km Δ +20 m. ⌚ 1h00
Depuis le point de vente de la combe du vert prendre à droite la piste de desserte des parkings sur cinquante mètres et continuez tout droit quand celle-ci tourne à droite.

Suivez ce chemin sous-bois. A 800 mètres, le balisage raquettes quitte la route et descend sur la gauche pour déboucher dans une petite clairière. Prenez à gauche, restez dans cette clairière jusqu'au carrefour du Bas de la combe puis remontez jusqu'au point de vente par la gauche.

16 LA ROCHE BLANCHE

1 → 8 km Δ +160 m. ⌚ 3h00
2 possibilités s'offrent à vous : depuis Odésia Le Grépillon ou depuis l'Office de tourisme des Rousses :

- en voiture : suivre la RN5 en direction de « Dijon / Morez », à 1 km prendre la première à droite direction Forêt du Risoux, puis parcourir de nouveau 1 km, prendre la 3^{ème} route à gauche et se stationner au bord de la départementale vers l'arrêt Skibus. Le départ de l'itinéraire démarre derrière le Chalet Odésia Le Grépillon.

- à pied (3 km supplémentaires de marche sans raquette) : depuis l'Office de tourisme, longer la Rue Pasteur jusqu'à la fromagerie des Rousses. Prendre à droite de celle-ci la route qui descend vers le restaurant de la Fruitière. Rejoindre la route des Rousses en Bas. Emprunter le Chemin des Noisettes qui est face à vous. Arrivé à Odésia Le Grépillon, rejoindre la route forestière qui donne accès à la Forêt du Risoux. L'itinéraire débute derrière Odésia Le Grépillon.

17 LE PLATELET

1 → 5 km Δ +50 m. ⌚ 1h45
Depuis l'Office de tourisme des Rousses, traverser la route N5 en empruntant le passage pour piétons. Prendre à droite et longer la route jusqu'à rejoindre les panneaux de départ des sentiers situés sur votre gauche. Suivre le balisage correspondant au circuit. Ensuite, après avoir traversé la route du fort à proximité de la porte d'entrée du fort, partez tout droit jusqu'au Platelet où la vue dégagée vous permet d'apprécier les principaux sommets de la Station.

18 LE ROCHER DU LAC

1 → 7 km Δ +100 m. ⌚ 2h30
Depuis l'Office de tourisme des Rousses, suivre la Route Royale sur 200 m, puis à gauche rejoindre le départ des pistes proche de la Porte de l'Orbe.

L'itinéraire aller-retour part à gauche du chalet du point de vente.

19 SENTIER THÉMATIQUE AUTOUR DU FORT

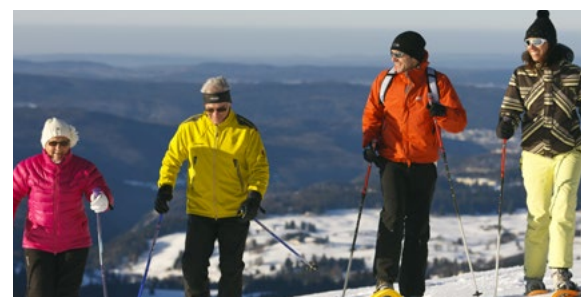
1 → 3 km Δ +40 m. ⌚ 1h00
Depuis l'Office de tourisme des Rousses, traverser la route N5 en empruntant le passage pour piétons. Prendre à droite et longer la route jusqu'à rejoindre les panneaux de départ des sentiers situés sur votre gauche. Monter dans la forêt jusqu'au niveau du tremplin de saut à ski. Longer le haut des remparts et suivre le balisage en place jusqu'au premier panneau du sentier thématique. Ensuite, suivre les instructions et le balisage spécifique à ce sentier (petits soldats).

PRÉMANON



9 LA COMBE ARBEY

1 → 4,5 km Δ +80 m. ⌚ 2h00
Depuis l'Office de tourisme de Lamoura, traversez le village en direction de Saint Claude sur 150m, empruntez sur votre droite le chemin du Bruchet (chemin sans issue). En haut de celui-ci, la piste part en parallèle de la piste de ski de fond et serpente jusqu'au Village Vacances de Lamoura.



10 LA FRASSE

1 → 6 km Δ +100 m. ⌚ 3h00
Au départ du parking de la Frasse se rendre au point de vente et partir sur la droite. L'itinéraire emprunte un chemin forestier qui, au bout d'1,6 km, rejoint le Chalet de la Frasse.

Possibilité de continuer la balade : en bas de la bifurcation, laissez sur votre gauche le chalet et faites 100m en direction de la forêt. Allez jusqu'au panneau « zone naturelle protégée » et suivez le balisage GTJ raquettes qui vous conduira à l'épicéa muté (curiosité de la forêt du Massacre) et vous emmènera à Lajoux (10km) en passant par la Combe à la Chèvre. Soyez vigilant, cet itinéraire n'est pas une boucle, il s'agit de la Grande Traversée du Jura en Raquettes. Calculez le temps de marche aller pour le retour.

11 LE CERNOIS DRILLON

1 → 5 km Δ +60 m. ⌚ 2h00
Depuis l'Office de tourisme de Lamoura, traversez le village en direction de Saint Claude sur 150m, empruntez sur votre droite le chemin du Bruchet (chemin sans issue). L'itinéraire part en haut de celui-ci sur votre gauche pour rejoindre l'espace découverte de la Combe Arbey.
Après avoir effectué la boucle complète du Cernois Drillon (environ 4 Km) l'itinéraire rejoint la Combe Arbey. Prendre à droite pour retourner au village de Lamoura.



12 LE SENTIER DES AMOUREUX

1 → 4 km Δ +80 m. ⌚ 1h20
Depuis l'Office de tourisme de Lamoura, passez devant l'hôtel la Spatule, continuez tout droit, direction Lajoux sur 200m environ. L'itinéraire part sur votre gauche en face du HLM pour rejoindre le lac de Lamoura.

20 PRÉMANON VILLAGE

1 → 2,2 km Δ +15 m. ⌚ 0h40
Au centre du village, prendre le départ derrière le cours de tennis à proximité de l'espace luge. Arrivé à la croisée de la piste de ski de fond, suivez l'itinéraire de l'espace liberté sur la droite. La piste vous mène en direction de la Combe Sambine. Traverser la route pour remonter le co-teau plein sud. Le retour jusqu'au village se fait à droite par une route déneigée.

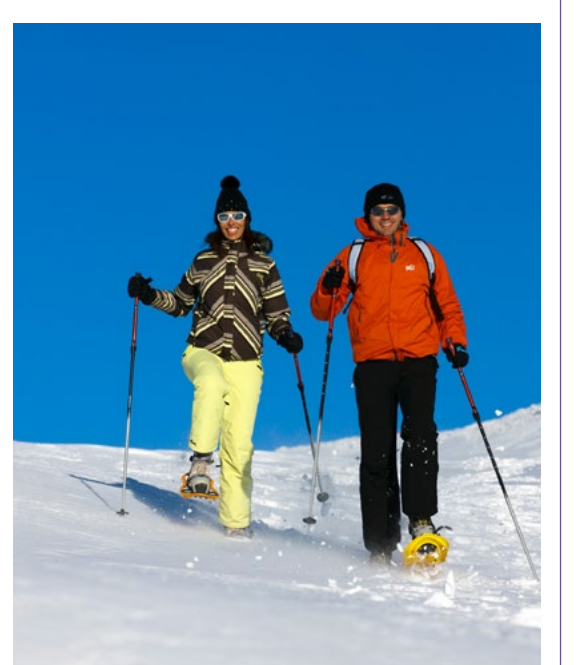
21 LA FRUITIÈRE

1 → 3,7 km Δ +50 m. ⌚ 1h00
Départ depuis la Porte de la Darbella « nordique ». Prendre à gauche après le tunnel et circuler sur le côté afin de ne pas gêner les skieurs puis suivre le balisage. Une halte est possible après 2 km où vous trouverez des tables de pique-nique pour vous restaurer et vous détendre.



22 LA JOUX DESSUS

1 → 7 km Δ +60 m. ⌚ 2h00
Depuis l'Office de tourisme de Prémaman, prendre la direction des Rousses. Parcourez 250 m. À la patte d'oie près du petit immeuble, empruntez sur votre gauche la route « le Chemin d'Amont ». La suivre sur 200 m. Après le lotissement, l'itinéraire part à droite dans le champ. Même itinéraire aller-retour.



23 LE CHALET BLANC

1 → 1,7 km Δ +50 m. ⌚ 0h30
Départ depuis la Porte de la Darbella « nordique ». L'itinéraire fait une petite boucle au pied du massif de la Sambine.